

Formation de tuteurs et de Maîtres d'apprentissage

GIP FCIP Alsace

2 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Téléphone: 03 88 14 10 10
contact@gip-fcip-alsace.fr



Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67
Auprès du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Responsable(s) de l'action

Gilles POTVIN
Conseiller en Formation Continue

Maïde BASAR
Assistante de formation
03 88 14 10 10

cafoc@ac-strasbourg.fr



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Objectif général :

Développer des compétences en matière d'accompagnement et de management de publics en alternance.

Objectifs pédagogiques :

- Se positionner dans le dispositif de formation du tuteur et définir la fonction tutorale
- Préparer l'arrivée et l'accueil du tuteur / accompagner la phase d'intégration
- Organiser et accompagner le parcours de formation du tuteur
- Accompagner le tuteur vers l'autonomie et la responsabilité
- Evaluer les compétences acquises
- Dresser le bilan de l'accompagnement et établir un plan d'action

CONTENUS DISPENSÉS

Définition de la fonction tutorale :

- Le cadre d'exercice réglementaire des missions du tuteur
- Le tutorat : valeurs et éthique, citoyenneté et diversité, sécurité au travail
- Les fonctions tutorales, les domaines d'activités et de compétences du tuteur
- Les conditions de réussite de la fonction de tuteur
- Le tutorat partagé

L'accueil et l'intégration du tuteur

- La préparation de l'accueil et de l'intégration : une démarche collective
- Des moyens, des outils pour un accueil et une intégration réussis
- Le bilan de l'accueil et de l'intégration

L'organisation et l'accompagnement de parcours de formation du tuteur

- L'organisation du parcours de formation à partir des ressources existantes : démarche s'appuyant sur le projet du tuteur, les référentiels métier, d'activités et de compétences, les référentiels de formation et de certification, les documents de communication avec l'organisme de formation
- L'accompagnement dans la réalisation des activités dans l'organisation et le service : objectifs et modalités
- La démarche d'analyse de l'activité
- La situation de travail formative et le parcours professionnalisant
- Les repères et démarches pour transformer les situations de travail en situation de formation en se basant sur l'analyse de l'activité
- Les méthodes pédagogiques adaptées et diversifiées pour former en situation de travail
- La capitalisation et valorisation de l'expérience

L'accompagnement du tuteur vers l'autonomie et la responsabilité

- La dimension managériale et relationnelle du tutorat
- La posture du tuteur pour accompagner, observer l'action : spécificités et limites
- Tutorat, motivation et communication : rappels des principes fondamentaux
- Les techniques de conduite d'entretien

Public visé

Toute personne appelée à accompagner du personnel en contrat d'alternance, des stagiaires et d'accueillir de nouveaux arrivants.

Prérequis

Au moins 2 ans d'expérience professionnelle en rapport avec la qualification visée par la personne en alternance.

Durée

14 heures en présentiel – option 1
ou
21 heures en Mixte – option 2

Tarif

- Forfait de 315 euros / personne
- Forfait groupe possible après étude de la demande

Formation de tuteurs et de Maîtres d'apprentissage

GIP FCIP Alsace

2 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Téléphone: 03 88 14 10 10
contact@gip-fcip-alsace.fr

Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67
Auprès du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Responsable(s) de l'action

Gilles POTVIN
Conseiller en Formation Continue

Maïde BASAR
Assistante de formation
03 88 14 10 10

cafoc@ac-strasbourg.fr



L'évaluation et le bilan

- L'évaluation : des enjeux, des acteurs, un processus
- Les différentes modalités et temporalités de l'évaluation
- La place du tuteur et du tutoré dans le processus d'évaluation
- Le rôle du collectif de travail dans l'évaluation, dans le bilan
- La valorisation et validation des compétences du tutoré : démarche, méthodes, outils

MODALITÉS

Organisations pédagogiques :

Option 1	Option 2
Présentiel en centre	Mixte
Durée : 14 heures	Durée : 21 heures
Rythme : 2 journées non consécutives	Rythme : répartition sur 2 à 3 semaines
Déroulement de la session : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et présentation de la formation - Définition de la fonction tutorale - Accueil et intégration du tutoré - Parcours de formation du tutoré - Accompagnement vers l'autonomie - Evaluation du tutorat - Test d'évaluation des acquis - Bilan de la formation 	Déroulement de la session : <ul style="list-style-type: none"> - Envoi du lien pour accéder à la plate-forme Moodle 3 jours avant la session Classe virtuelle (3h) : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et présentation de la formation - Présentation de la plate-forme - Définition de la fonction tutorale Travail en autonomie (6h) : <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du parcours sur la plate-forme Moodle - Réalisations des Quizz et des exercices demandés avec transmission à l'intervenant Classe virtuelle (3h) : <ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'avancée des cours et des exercices réalisés - Apport de réponses complémentaires sur des points relevés par les stagiaires Travail en autonomie (6h) : <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du parcours sur la plate-forme Moodle - Réalisations des Quizz et des exercices demandés avec transmission à l'intervenant Regroupement présentiel (3h) : <ul style="list-style-type: none"> - Retour sur le parcours réalisé - Apport de réponses complémentaires - Test d'évaluation des acquis - Bilan de la formation
Méthodes pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Expositive, active, participative 	Méthodes pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Expositive, active, participative - Travail en autonomie sur la plate-forme Moodle

Public visé

Toute personne appelée à accompagner du personnel en contrat d'alternance, des stagiaires et d'accueillir de nouveaux arrivants.

Prérequis

Au moins 2 ans d'expérience professionnelle en rapport avec la qualification visée par la personne en alternance.

Durée

14 heures en présentiel – option 1
ou
21 heures en Mixte – option 2

Tarif

- Forfait de 315 euros / personne
- Forfait groupe possible après étude de la demande

Dates : Sessions organisées de janvier à décembre – Nous contacter

Effectif : 6 personnes minimum et 12 maximum par session

Modalités et délais d'inscription : Inscription validée dès retour d'une convention signée au moins 2 semaines avant le démarrage de la session

Financement : Entreprise - OPCO

Modalités d'évaluation : Contrôle continu des acquis et test final de connaissances

Validation : Attestation d'acquis

Intervenant(s) : Formateurs experts en pédagogie et suivi de personnes en contrat d'alternance

Accessibilité handicap : Oui (sous réserve de validation du projet professionnel)

Référent handicap : Florent PETITDEMANGE - florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr